



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PACS

Question écrite n° 93281

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le pacte civil de solidarité (PACS). Institué par la loi du 15 novembre 1999, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de pacs conclus depuis l'entrée en vigueur de la loi.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, communique à l'honorable parlementaire le nombre de pactes civils de solidarité (PACS) enregistrés par année et au total depuis l'entrée en vigueur de la loi du 5 novembre 1999.

Les enregistrements de pacte civil de solidarité

	Total	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Pacs enregistrés	204 055	6 140	22 136	19 302	25 056	31 334	39 864	60 223

Source : ministère de la Justice (SDSED).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93281

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4608

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6638